

■ PRÉSENTATION

Le BPJEPS Animation socio-éducative et culturelle regroupe maintenant l'ensemble des BPJEPS du champ de l'animation (BPJEPS Loisirs tous publics, BPJEPS Animation culturelle...).

Le BPJEPS Animation Socio-éducative et Culturelle (ASEC) est une formation professionnelle destinée à celles et ceux qui souhaitent exercer dans le domaine de l'animation en intervenant auprès de divers publics : enfance, jeunesse, adultes, seniors, ou encore publics en situation de fragilité.

Ce diplôme permet de se spécialiser en fonction de ses affinités et de son projet professionnel :

- **Animation socio-éducative : accompagnement des publics dans des projets favorisant la cohésion sociale et l'inclusion.**
- **Animation culturelle : mise en place d'activités artistiques, patrimoniales ou de médiation culturelle.**
- **Double compétence : allier les dimensions socio-éducative et culturelle pour une approche globale de l'animation.**

Les titulaires de ce BPJEPS conçoivent et mettent en œuvre des projets d'animation en tenant compte des besoins des publics et des contextes territoriaux. Ils interviennent dans divers lieux : centres sociaux, maisons de quartier, associations culturelles, médiathèques, structures pédagogiques, ou collectivités territoriales.

■ OBJECTIFS

- Concevoir et piloter des projets d'animation socio-éducative ou culturelle en fonction des besoins des publics et du territoire.
- Encadrer des activités et des temps de vie collective en garantissant la sécurité et le respect des valeurs de l'éducation populaire.
- Mobiliser et informer les publics à l'aide d'outils de communication adaptés.
- Participer à la vie et au développement d'une structure en assurant des missions de coordination et de gestion.
- Favoriser le vivre-ensemble et l'inclusion sociale à travers des activités ludiques et éducatives.

- Favoriser la dynamique de groupe et développer des démarches d'accompagnement culturel

■ PROGRAMME DE LA FORMATION

Le BPJEPS ASEC est structuré autour de 4 blocs de compétences :

Bloc 1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation

- Prise en compte des publics et de leur environnement.
- Contribution au fonctionnement de la structure.
- Mise en œuvre et évaluation de projets d'animation.

Bloc 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure

- Maîtrise des outils de communication.
- Mobilisation et information des publics.

Bloc 3 : Concevoir et encadrer des activités culturelles, éducatives ou sociales

- Conception et animation de séquences d'activités.
- Encadrement et évaluation des séances.

Bloc 4 : Organiser et encadrer le vivre-ensemble

- Gestion des temps de vie quotidienne.
- Accompagnement des publics dans leur parcours de vie.

■ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en alternance :

- 2 jours en centre de formation
- 3 jours en entreprise

Méthodes pédagogiques :

Formation hybride : présentiel et distanciel

La formation alterne entre des temps de mise en situation pratiques et des cours théoriques.

■ MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation initiale

Positionnement - individualisation du parcours

Validation finale

La formation est obtenue par l'acquisition de 4 unités capitalisables (UC) via le passage de certifications organisées selon les textes en vigueur et après habilitation de la DRAJES. Délivrance d'un diplôme et d'une attestation de formation en fin de parcours et diplôme.

Il est possible de valider les UC indépendamment les unes des autres.

Evaluation qualitative de la formation :

Bilan de formation : Evaluation qualitative de la formation - mesure la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques des formateurs ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

■ DÉBOUCHÉS

Une fois diplômé du BPJEPS Animation Culturelle et Artistique, vous pourrez exercer dans divers environnements professionnels, tels que :

- Animateur ou coordonnateur dans des centres de loisirs, MJC etc
- Animateur culturel dans une maison de quartier, un centre social ou une médiathèque
- Médiateur culturel dans un musée, un théâtre, une galerie d'art ou un festival
- Coordinateur d'événements culturels et artistiques dans une collectivité territoriale ou une association
- Responsable de projets culturels et artistiques

■ POURSUITE D'ÉTUDES

DEJEPS ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET ARTISTIQUE

■ PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- Avoir 18 ans, deux mois avant la délibération du jury final chargé de l'attribution du BPJEPS
- Justifier d'une expérience salariée et/ou bénévole dans le domaine de l'animation (200 heures) ou être titulaire d'un diplôme attestant de compétences à animer un groupe : BAFA, BAFD, BAPAAT, CPJEPS, CQP animateur périscolaire, BAC Pro SPVL, Bac Pro ou BP agricole, BPJEPS

■ STATUT ET FINANCEMENT

En alternance :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

En initial :

Autofinancement

Coût de la formation : 7 800€

Stage de longue durée à effectuer tout au long de la formation

Autres financements :

Eligible au CPF (Compte Professionnel de Formation (CPF)

Nous contacter pour tout autre type de financement.

■ CERTIFICATEUR

*sous réserve d'habilitation par la DRAJES Normandie

Certification professionnelle délivré par le Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques. Enregistré au RNCP sous le n°39926.

■ COMMENT S'INSCRIRE ?

#1 | Je candidate sur le formulaire en ligne.

#2 | Je suis recontacté par un membre de l'équipe pour convenir d'un entretien de candidature.

#3 | Je passe mon entretien afin de valider mon projet de formation et orienter ma recherche d'une structure d'alternance.

■ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Mobilité à l'étranger

Avez-vous pensé à travailler à l'étranger ? Il est possible d'obtenir une reconnaissance d'un BPJEPS dans un autre pays. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site France Education International.

Accessibilité de la formation

Référent handicap : Adélaïde CLUZEAU - adelaidecluzeau@craf2s.fr

Accessibilité des locaux - Accessibilité de la formation

CRAF2S

CFA - Organisme de formation

SIRET 520 374 505 000 45

N°UAI 0142365

Organisme déclaré sous le n°25140225140235814

auprès du Préfet de Région Normandie



1 impasse du Vexin 14460 COLOMBELLES

contact@craf2s.fr- 02.31.15.69.19

